

**MOULIN des MASSONS**  
**COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU**  
**Mercredi 6 novembre 2024**

**Présents** : Élise Barou, Alex Billis, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michèle Palmier, Gilles Robert, Janine Tissot.

**Excusés** : Cécile Billis, Jean-Yves Peyron, Jeanine Peyron

**Lieu de réunion** : au Moulin des Massons

**Prochaine réunion de bureau** : mercredi 11 décembre 2024 à 14h30 au Moulin.

**1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 14 octobre 2024 :**

Le bureau approuve ce compte-rendu envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l’Intranet.

**2 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :**

**2.1 – Fréquentation Moulin** : Reste en deçà de 2023. L’évaluation plus affinée de la fréquentation 2024 sera faite après fermeture au 30/11/24.

A propos du comptage des acheteurs/gratuits recensés par les boutiquières sur la fiche de fréquentation et des participants Enquête Game notés sur la fiche résa, il est décidé que ces chiffres notés seront saisis périodiquement et archivés par la trésorière. Ainsi les boutiquières sont dispensées d’entrer ces chiffres dans la caisse avant la clôture de journée.

**2.2 – Contrat CDI 75% - 26h/sem. de Magali à/c du 01/11/24 :**

Le contrat (11 pages) personnalisé pour le poste et élaboré par le président en lien avec le cabinet comptable Axens dans le respect de la Convention Collective et du Code du Travail, sera signé dès les prochains jours par André et Magali.

Les modalités pratiques d’organisation de ce poste ont fait l’objet d’un relevé de décisions suite à la réunion de travail du 31/10/24 avec André, Gilles, Janine T. et Magali. Ce document a été transmis par mail aux membres du bureau en préalable au présent bureau.

À noter que le mois de novembre sera période-test pour Magali qui notera tout pendant cette période afin de trouver avec l’association l’organisation optimale pour la suite.

Horaire de Magali : en présentiel 10h-12h et 13h30-17h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi (4 j.x 6h) et mercredi 10h-12h en distanciel avec transfert d'appels pour téléphone et messagerie.

### **2.3 – Emprunt pour investissements :**

Compte tenu de la décision du CA du 28/10/24 de s'en remettre in fine à l'avis du comptable, ce dernier indique au président :

*Je vous confirme bien que tout investissement doit être financé par un emprunt bancaire.*

*La trésorerie n'est pas faite pour autofinancer l'achat de matériels, il faut la garder pour les charges courantes.*

Ainsi un emprunt sera négocié auprès de la banque (taux actuels entre 3 et 4%). pour l'achat :

- du tracto-pelle Bobcat à 13 000€. L'assurance de ce matériel sera vue par André avec l'assureur Generali.
- des fournitures pour réfection cheminements 4 000€ (arrondis)
- d'un ordinateur HP portable équipé Microsoft office à 399TTC + abonnement cloud pour stockage de données 99€/an pour travail de Magali en distanciel les mercredis matins (10h-12h).

### **3 – POINT FINANCIER FAIT PAR LA TRÉSORIÈRE :**

#### **3.1 – Comparaison 2023/2024 pour huiles et entrées/visites au 31/10/24 :**

##### **Ventes d'huiles :**

- octobre 2024 comparé à octobre 2023 = + 11.48%
- janvier à octobre 2024 comparé à même période 2023 : - 0.43%

##### **Entrées/visites :**

- octobre 2024 comparé à octobre 2023 : + 63.47%
- janvier à octobre 2024 comparé à même période 2023 : - 7.36%

Le bon résultat d'octobre 2024 amortit la baisse qui était de -12.99% à fin septembre 2024.

#### **3.2 – Factures impayées pour environ 900€ : Rappels téléphoniques seront confiés à Magali.**

### **4 – POINT SUR LES COMMISSIONS – décisions validées par le bureau :**

#### **4.1 – TRAVAUX :**

##### **Liste des travaux rappelés par Alex en séance et validés par le bureau :**

(cf notamment CR bureau du 18/09/24)

- Réfection cheminements, séances travaux les 19, 20 et 21 novembre avec repas midi amené par André, brouette à chenille prêtée par Alex
- Trois poignées de portes à changer, réparations en cours par Christian David
- Mission « Sauvez le bief », coupes d'arbres (en cours par Benoît) afin de réduire la perte d'eau du bief de 10 à 15%. Pour ce chantier des séances de travail seront organisées après la réfection des cheminements.

- Escaliers conduisant à la turbine à refaire
- Escaliers accès public depuis parking à remettre à niveau
- Déplacement des panneaux au rucher pour mise à l'abri des intempéries (Cf. C.R. Bureau du 18 septembre 2024)
- Écluse à nettoyer et cimenter le trop-plein
- Installation de la pompe à bélier
- Ventiler la fosse septique (info de Jean-Yves)
- Installer des toilettes à l'extérieur (vers abri à bois)
- Hotte aspirante au tré d'iol

#### 4.2 – BOUTIQUE :

La prochaine réunion boutique est programmée mardi 26 novembre 2024 à 14h, sous la responsabilité de Michèle.

Membres de la commission boutique : Bernadette, Élise, Joëlle, Martine, André, Michèle et Magali.

#### 4.3 – COMMUNICATION :

- achat insertion dans bulletin municipal de Chalain d'Uzore : 40€
- partenariat OTLF Rdv en Forez 2025 : 488€
- Hebdo Le Pays, offre de com. non retenue pour l'instant.
- Formation individuelle par l'OTLF à venir pour Magali pour promotion/communication via facebook/instagram (50€)

**Route des Métiers** : Cette adhésion semble devoir être remise en cause par le Moulin vu son peu d'intérêt pour notre écomusée. (cf CR séance de travail du 31 octobre transmis aux membres du bureau en préalable à la présente réunion)

### 5 – QUESTIONS DIVERSES

#### 5.1 – Marchés de Noël : décisions validées par le bureau

**RAPPEL** : Si l'huile nécessaire aux marchés est préparée par Pierre-Yves, les autres produits utiles pour la tenue du stand sont à préparer par les personnes en charge du marché concerné. (cf point 6.3 du CR bureau du 14 octobre)

- **Montbrison les 13, 14 et 15 décembre**, ces 3 dates confirmées par le Comité des Fêtes auprès de Magali  
Un appel aux bénévoles sera lancé.
- **Sury-le-Comtal** 24 novembre, le Moulin ne sera pas présent
- **Essertines-en-Châtelneuf 17 novembre** assuré par Bernadette et Joël

- **Verrières-en-Forez 15 décembre** assuré par Martine et Marc
- **St-Marcellin-en-Forez 14 décembre** sera assurée par Gérard et Colette
- **Magneux-Hauterive 7 et 8 décembre**  
Jean-Paul et Michèle assurent le 7 et le 8 sera assuré par Nicole et André

## **5.2 – Demandes de revendeurs acceptées par le bureau:**

- *Marché de Chloé* La Fouillouse
- *Comptoir des délices* épicerie à Andrézieux

Pour ces 2 boutiques les livraisons seront assurées par André.

## **5.3 – Formation au logiciel *Haddock* par OTLF en distanciel le 27 novembre pour Magali.**

Cet outil informatique est destiné à remplacer *Open Billet* pour réservation en ligne pour animations et enquêtes games. Le bureau donne son accord.

## **5.4 – Changement tarifs huiles à/c 2025 :**

À évoquer en réunion boutique et en tenant compte des derniers tarifs de matières premières.

## **6 – INFORMATIONS DIVERSES :**

### **6.1 – Lecteur CB en panne à la boutique.**

Contact sera pris avec Chollet fournisseur de la caisse enregistreuse.

### **6.2 – Chorale Chant'O Vent de Langogne :**

Cette chorale est OK pour animation de la Fête du Pain au moulin le 18 mai 2025.

Aux conditions suivantes : visite gratuite matin, apéro Peyre Mayou et 200€ de défraiement trajet.

### **6.3 – Problèmes de boîtes mails** signalés par la trésorière avec gêne pour récupérer des factures sur Chorus.

### **6.4 – Label Tourisme et Handicap – 4 handicaps :**

Après envoi de photos et affichage de plan du site, confirmation a été donnée à André du maintien de ce label pour le Moulin.

### **6.5 – Repas de fin de saison bénévoles dimanche 1<sup>er</sup> décembre :**

Recensement des participants : mails à envoyer aux bénévoles par Magali.

Pour le menu, devis seront demandés à Eurotraiteur Basso et à Carré des Lys par Janine T.

**6.6 – Scie battante donnée – fin de location :**

Contact à prendre avec Mr Giraud pour relance.

**6.7 – SNU de Manon Marcoux :**

La 1<sup>ère</sup> partie de son stage s'est déroulée les 22, 23, 24 et 30 octobre 2024. Pour la suite, les dates seront fixées ultérieurement. Son implication et son sens de l'initiative ont été très appréciés.

**6.8 – Compteur EDF :**

Pour éviter qu'il ne disjoncte comme à présent, Alex propose que l'association se renseigne auprès de son fournisseur pour connaître les tarifs pratiqués en cas d'augmentation de la puissance du compteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT

CONFIDENTIEL